



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

AUXERRE
CHALON-SUR-SAÔNE
DIJON
LE CREUSOT
MÂCON
NEVERS

Service des Personnels Enseignants
Dossier suivi par : M. THEPENIER
☎ : 03 80 39 50 39

Dijon, le 13 avril 2011

La Présidente de l'Université

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'UFR,
d'Instituts et d'Ecoles
Mesdames et Messieurs les Présidents des
bureaux des commissions de proposition
Madame et Messieurs les Directeurs
d'écoles Doctorales
Mesdames et Messieurs les Directeurs
de laboratoires

OBJET : Recrutement d'Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche.
Année universitaire 2011/2012.

La procédure d'inscription des candidats aux fonctions d'ATER à l'université de Bourgogne pour la campagne de recrutement 2011/2012 se déroulera dans les conditions ci-dessous :

Les candidats devront s'inscrire à l'adresse suivante :

<http://webater.u-bourgogne.fr>

Le calendrier retenu pour la campagne de recrutement des ATER pour l'année universitaire 2011/2012 est le suivant :

Du mercredi 20 avril 2011 à 10 heures au mercredi 11 mai 2011 à 16 heures : Inscription des candidats aux fonctions d'ATER à l'adresse indiquée ci-dessus et édition du dossier de candidature.

Du mercredi 20 avril 2011 au mercredi 11 mai 2011: dépôt ou envoi des dossiers par les candidats, aux adresses suivantes, le cachet de la poste faisant foi :

a) **Pour un recrutement dans une UFR, à l'IUP Diderot, à l'ESIREM, à l'IUVV**

*Madame la Présidente de l'Université
Service des Personnels Enseignants
BP 27877
21078 DIJON Cedex*

b) **Pour un recrutement à l'IUT de Dijon**

*Monsieur le Directeur de l'IUT de Dijon
BP 17 867
21078 DIJON Cedex*

c) **Pour un recrutement à l'IUT de Chalon-sur-Saône**

*Monsieur le Directeur de l'IUT de Chalon-sur-Saône
1, allée des Granges Forestier
71100 Chalon-sur-Saône*

d) Pour un recrutement à l'IUT du Creusot

Monsieur le Directeur de l'IUT du Creusot
12, rue de la Fonderie
71200 LE CREUSOT

e) Pour un recrutement à l'ISAT

Monsieur le Directeur de l'ISAT
49, Rue Mademoiselle Bourgeois
BP 31
58027 NEVERS Cedex

f) Pour un recrutement à l'IUFM

Madame la Directrice de l'IUFM
Batiment Gabriel – 6 boulevard Gabriel
BP 57871
21078 Dijon Cedex

À partir du 17 mai 2011 : remise des dossiers aux Présidents des bureaux des commissions de proposition.

Entre le 17 mai et le 9 juin 2011 : Réunion des bureaux des commissions de proposition.

Les Présidents des bureaux des commissions de proposition voudront bien, dès que le bureau aura fait sa proposition, adresser la liste des candidats proposés au Service du Personnel Enseignant, pour passage au conseil scientifique restreint puis information des candidats retenus.

Tous les dossiers de candidatures aux fonctions d'ATER doivent être enregistrés, soit au Service des Personnels Enseignants, soit dans les IUT, soit à l'ISAT, soit à l'IUFM. Les candidatures à un renouvellement sont soumises aux mêmes règles que les premières demandes (date limite et dossier complet).

Les candidats peuvent consulter les profils des postes proposés sur le site de l'établissement – rubrique « l'université recrute ».

Seuls les candidats ayant déposé un dossier complet entre le 20 avril et le 11 mai 2011 pourront être recrutés au cours de l'année universitaire 2011-2012 et ce, dans toutes les disciplines.

J'insiste sur la nécessité absolue d'établir des listes comptant un nombre de candidats suffisant pour faire face à des recrutements non prévus initialement.

La Présidente de l'université

Sophie BÉJEAN



PJ : - Liste des pièces à fournir
- Liste des sections CNU

Copie à : Madame le Recteur de l'Académie de Dijon – DOSSUPP (pour information)

**Pièces à fournir pour un recrutement
d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche**

en 2 exemplaires

Déclaration de candidature) - Section du CNU à préciser impérativement
) - Un dossier en 2 exemplaires doit être produit pour chaque section

Copie : du livret de famille et d'un document attestant de la nationalité
ou de la carte d'identité
ou du passeport

Le cas échéant une liste des travaux et articles

Enveloppe timbrée à l'adresse du candidat (en un seul exemplaire)

Pour les étudiants n'ayant pas achevé leur doctorat

Un certificat d'inscription en thèse

Attestation du directeur de thèse certifiant que la thèse sera soutenue dans un délai d'un an à compter de la date de recrutement

Pour les titulaires d'un doctorat

Copie du Doctorat

Attestation par laquelle le candidat s'engage à se présenter dans l'année à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur

Pour les fonctionnaires titulaires ou stagiaires des corps de catégorie A préparant un doctorat

Document attestant de leur appartenance à un corps de catégorie A

Un certificat d'inscription en thèse

Pour les fonctionnaires titulaires ou stagiaires des corps de catégorie A titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches

Copie du diplôme

Engagement à se présenter dans l'année à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur

Pour les étrangers titulaires d'un doctorat ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche pendant au moins 2 ans dans un établissement étranger

Copie du Doctorat

Document justifiant de cette situation

Le dossier est à adresser (en deux exemplaires) à :

- Pour l'IUT de Dijon (Sites de Dijon et d'Auxerre) :
Monsieur le Directeur de l'IUT de Dijon - BP 17867 - 21078 DIJON Cédex
- Pour l'IUT du Creusot :
Monsieur le Directeur de l'IUT du Creusot - 12 rue de la Fonderie - 71200 LE CREUSOT
- Pour l'IUT de Chalon-sur-Saône
Monsieur le Directeur de l'IUT de Chalon-sur-Saône
1 allée des Granges Forestier - 71100 CHALON-SUR-SAONE
- Pour l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports de Nevers :
Monsieur l'administrateur provisoire de l'ISAT - 49, Rue Mademoiselle Bourgeois - BP 31 - 58027 NEVERS Cédex
- Pour l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Bourgogne :
Madame la Directrice de l'IUFM - Batiment Gabriel - 6, boulevard Gabriel - BP 57871 - 21078 DIJON
Cedex
- Pour les autres composantes de l'Université :

Madame la Présidente de l'Université de Bourgogne - Service des Personnels Enseignants - BP 27877 -
21078 DIJON CEDEX

LISTE DES SECTIONS DU CNU

N° section	TITRE DE LA SECTION
01	Droit privé et sciences criminelles
02	Droit public
03	Histoire du droit et des institutions
04	Science politique
05	Sciences économiques
06	Sciences de gestion
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales
08	Langues et littératures anciennes
09	Langue et littérature françaises
10	Littératures comparées
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves
13	Langues et littératures slaves
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale
17	Philosophie
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art
19	Sociologie, démographie
20	Anthropologie, ethnologie, préhistoire
21	Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale
24	Aménagement de l'espace, urbanisme
25	Mathématiques
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques
27	Informatique
28	Milieux denses et matériaux
29	Constituants élémentaires
30	Milieux dilués et optique
31	Chimie théorique, physique, analytique
32	Chimie organique, minérale, industrielle
33	Chimie des matériaux
34	Astronomie, astrophysique
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal
62	Energétique, génie des procédés
63	Electronique, optronique et systèmes
64	Biochimie et biologie moléculaire
65	Biologie cellulaire
66	Physiologie
67	Biologie des populations et écologie
68	Biologie des organismes
69	Neurosciences
70	Sciences de l'éducation
71	Sciences de l'information et de la communication
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques
73	Cultures et langues régionales
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
75	Théologie catholique, théologie protestante
85	Sciences physico-chimiques et technologies pharmaceutiques
86	Sciences du médicament
87	Sciences biologiques pharmaceutiques